

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 29 janvier 2024

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT, Gaëlle RAYNAUD, et Christophe WAIT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Annick MONLON et Carole SOULIER.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- **Déclarations d'intention d'aliéner**
- **Préparation du budget 2024**
- **Reprise des espaces communs des lotissements « Le Clos des Vignes » et « Pariaud »**
- **Subventions aux associations**
- **Demande de subvention exceptionnelle « Chat Pito »**
- **Demande de subvention à l'agence de l'eau dans le cadre du projet de désimperméabilisation des cours d'école**
- **Stationnements place du Commerce – zone bleue**
- **Demande de mandatement assurance groupe au Centre de Gestion du Rhône**
- **Compte rendu des commissions**
- **Questions diverses**

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2023 est arrêté à l'unanimité.

- **Déclarations d'intention d'aliéner**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente rue de la Serve, rue des Vignes, et lotissement « Clos des Pasquiers ».

- **Préparation du budget 2024**

En vue de la préparation du budget 2024, le Conseil Municipal décide de procéder aux investissements suivants :

- Création de trois Points d'Eau Incendie (PEI), situés à la Merlatière, aux Bonnerues, et route de Chiroubles suite au rapport relatif à la Défense Extérieure Contre l'Incendie ;
- Élagage des arbres situés place des Pasquiers ;
- Aménagement de l'espace dédié aux jeux de boules avec, notamment, la plantation d'arbres ;
- Remplacement d'une structure à l'aire de jeux de la place des Pasquiers.

- **Reprise des espaces communs des lotissements « Le Clos des Vignes » et « Pariaud »**

La société CERFII et Monsieur PARIAUD proposent de rétrocéder à la commune les espaces communs des lotissements nommés respectivement : « Le Clos des Vignes » et « Pariaud ». Le Conseil Municipal donne son accord pour la reprise de ces espaces (voirie et espaces verts).

- **Subventions aux associations**

Le Conseil Municipal vote 6 435 € de subventions à diverses associations pour l'année 2024.

- **Demande de subvention exceptionnelle « Chat Pito »**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la demande de subvention exceptionnelle de 462.86 €.

- **Demande de subvention à l'agence de l'eau dans le cadre du projet de désimperméabilisation des cours d'école**

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du financement du projet de désimperméabilisation des cours d'écoles.

- **Stationnements place du Commerce – zone bleue**

Afin de limiter les stationnements de longue durée place du Commerce, le Conseil Municipal décide (10 pour, et 1 abstention) la mise en place d'une zone bleue, applicable en journée uniquement et pour une durée de stationnement limitée à 2h facilitant ainsi l'accès aux usagers du commerce, de la bibliothèque et de la salle DRUT.

- **Demande de mandatement assurance groupe au Centre de Gestion du Rhône**

Suite à la résiliation du contrat d'assurance Groupama relatif aux absences des agents due à une forte hausse des cotisations, le Conseil Municipal décide de mandater le Centre de Gestion du Rhône afin de consulter diverses assurances groupes.

- **Compte-rendu des commissions :**

Commission « Voirie »

- Une fiche information a été distribuée aux riverains du lotissement du Lavoir concernant les déjections canines.
- Une réflexion a été engagée concernant l'entretien des espaces verts du lotissement « Les Frébouches », et plus précisément des parterres et des haies se trouvant devant les maisons.
Après consultation des conseils juridiques, ces espaces étant privatifs, car appartenant à l'OPAC, le Conseil Municipal décide qu'ils ne seront plus entretenus par les services techniques de la commune.
Un courrier d'information sera distribué aux locataires du lotissement pour les en avertir.
- Budget « Voirie » 2024 :
 - Projet de création d'un parking dans le lotissement « Les Terres Dessus »
 - Reprise de voirie pour le chemin du Pré Pragnot
 - Attente de devis pour les marquages au sol. Les stops et les passages piétons seront traités en priorité.
- Budget « Voirie » 2025 :
 - Poursuite des reprises de marquages au sol
 - Remise en état de la rue des Tourniers et de la rue de la Cave
- L'évacuation des eaux de pluies située au niveau du terrain de boules débordant, la solution proposée au Conseil Municipal est de procéder à un curage plus profond et plus long du bassin vers les roseaux, de nettoyer la buse en retirant la grille devant.
Le Conseil Municipal propose de faire chiffrer cette modification sur le bassin et l'étude de l'écoulement des eaux de pluies.

- Présentation du projet de mise en place du diagnostic permanent, avec installation de capteurs de débit des eaux de pluies sur deux regards stratégiques et d'un pluviomètre connecté, afin de disposer de données exactes et continues.
- Réunion de validation du programme des travaux pour 2024 prévue le 8 février 2024.

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Madame RAYNAUD et Monsieur le Maire se sont rendus à la réunion de groupement de communes au collège de Villié-Morgon du 29 janvier 2024, durant laquelle ils ont rencontré la nouvelle directrice, et ont été informés sur l'utilisation des fonds (2 sorties pédagogiques par classe et par an, Pass culturel, etc.), notamment décidée en collaboration avec les élèves. En effet, un(e) éco-délégué(e) est désigné(e) dans chaque classe, afin de définir les actions à mener, et pour que la restitution des aides soit effectuée de manière équitable et claire.
Par ailleurs, il a été évoqué que le collège accueillait 500 élèves au lieu de 450. À ce titre, les élèves provenant de la commune de Cercié seront progressivement redirigés vers le collège de Beaujeu à compter de la rentrée 2024 (pour les classes de 6^{ème}).
- Maintien de l'organisation temporaire avec Chessy Restauration pour le service de restauration scolaire.
- Trois classes élémentaires sont concernées par la grève des enseignants du jeudi 1^{er} février 2024. Un service minimum d'accueil sera mis en place.
- Suppression de l'étude les vendredis soir, au vu du peu de fréquentation, à compter du 4 mars 2024. Les parents des élèves concernés auront toujours la possibilité de les inscrire à la garderie.

Commission « Randonnées »

- La commission s'est réunie au Col de Crie le 25 janvier 2024 afin de discuter du développement du tourisme grâce aux sentiers de randonnées :
 - o Rappel que le GR76 Vosges-Pyrénées passe par le département.
 - o Création d'un GRP Vignobles Beaujolais d'environ 80km entre Belleville-en-Beaujolais et Cenves, qui passerait à proximité des gares ferroviaires de Belleville-en-Beaujolais et Romanèche-Thorins, et création d'un topoguide avec, notamment, l'indication des gîtes se trouvant aux alentours (2km environ) du tracé du sentier.
 - o Annonce de la reprise en gérance par la CCSB de la Maison de la Randonnée du Col de Crie, et une étude a été lancée pour des acquisitions foncières pour étendre le secteur et créer des aménagements. Sa réouverture est prévue pour avril ou mai 2024.

Commission « Bâtiments »

- Projet « Centralité » : un rendez-vous est prévu le lundi 5 février 2024 avec l'architecte et la personne intéressée par le projet de restaurant. La fin des consultations pour le projet centre-village devraient avoir lieu fin mars, aussi, si les finances le permettent, ce projet de restaurant pourrait être maintenu. Dans le cas contraire, il serait repoussé à plus tard.

▪ Questions diverses

Le Conseil Municipal décide d'acheter 3 coupes pour la compétition de patins à roulettes qui seront remises le 17 février 2024. Seront présents Madame PESCE et Monsieur ASSANT.

Une réunion est prévue avec le SYDER pour un essai d'illuminations afin de mettre en valeur l'église et le monument aux morts.

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal pour sa participation à la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le vendredi 19 janvier 2024.

PV arrêté le 4 mars 2024,

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

